

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU Jeudi 10 Juillet 2020 Á 20 HEURES
SEANCE ORDINAIRE

COMPTE - RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Etienne AUJARD, Maire,

Étaient présents : AUJARD E., LAINEZ S., CONTENT JF., Y. GRASON, E. FRANCIERE, F MOUTON, M. MONTAGNÉ, F. BARNIERS, P. THIRION, E. AUCLAIR, M ARNAUD, N. PRIN.

Absents :

Absents excusés : J FONBAUSTIER (procuration donnée à E AUJARD)

M BORDENET (procuration à N PRIN) P MORIN (procuration à M ARNAUD)

- **Désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales** :
S LAINEZ, J FONBAUSTIER et E AUJARD sont élus titulaires
JF CONTENT, E FRANCIERE et Y GRASON sont élus suppléants.
- **Désignation de la commission communale des impôts directs** : Après présentation de la proposition des commissaires titulaires et suppléants, le CM vote à l'unanimité cette proposition qui sera transmise au Directeur Départemental des Finances Publiques de l'INDRE.
- **Présentation du bilan du conseil d'école** : S LAINEZ fait part du compte rendu et informe le conseil d'école que l'effectif prévisionnel 2020/2021 est de 118 enfants.
- **Présentation de l'avancée du plan de sauvegarde communale** : Sylvie LAINEZ présente le bilan de la première réunion concernant les risques climatique et pandémique.
- **Présentation des commissions obligatoires de la CCCB** : Le Maire présente les différentes commissions obligatoires de la CCCB qui peuvent être constituées d'élus communautaires et/ou communaux.
- **Convention SDEI pour instruction certificats d'urbanisme** : Le CM décide de renouveler cette convention pour une durée de 5 ans
- **Divers**
Travaux CPII : le conseil municipal prend connaissance de l'avancée des travaux.
Projets Eoliens : Le Maire informe le CM
- qu'une enquête publique aura lieu en Septembre concernant le parc éolien de Sassierges Saint Germain,
- que le projet éoliens d'Ambrault/St Aout est rejeté par le tribunal de Bordeaux.
Le CM décide à l'unanimité de refuser toute nouvelle installation éolienne sur sa commune.
Associations sportives : Le Maire informe qu'une réunion a eu lieu en présence des Présidents des associations sportives afin de planifier l'utilisation du gymnase.

Le Maire,

